

# Glossaire

**Agglomération** : souvent utilisé au sens de ville, le mot agglomération peut désigner toute concentration d'habitat, même lorsque l'habitat n'est pas réellement « aggloméré ». Il permet d'éviter l'ambiguïté entre la Ville au sens d'entité politique et la ville au sens de concentration d'habitat. Le choix du terme « agglomération » peut aussi vouloir signifier une concentration d'habitat moins structurée que ne l'est en principe la ville (SDER).

**Aire paysagère** : découpage des territoires paysagers qui présente des caractéristiques bien définies pour trois critères : le relief, l'occupation végétale du sol et le mode d'urbanisation. Cette caractérisation permet la mise en évidence d'enjeux concrets et facilite la prise en charge active des paysages, de leur gestion, de leur préservation ou de leur aménagement.

**Aisselier** : lien de renfort, souvent courbe, entre une pièce de charpente verticale ou oblique et une pièce horizontale.

**Altimétrie** : technique de la détermination des altitudes.

**Aménagement des paysages** : comprend les actions présentant un caractère prospectif particulièrement affirmé visant la mise en valeur, la restauration ou la création de paysages (CEP [Ch. I, Art. I, f]).

**Anticlinal** : pli convexe des couches géologiques au cœur duquel on observe les roches les plus anciennes. Les couches s'inclinent en direction opposée de part et d'autre de la ligne médiane du plissement.

**Appontement** : plate-forme fixe, en général en bois ou en métal, supportée par des pieux, et destinée à permettre le chargement et le déchargement de bâtiments de navigation.

**Assolement** : procédé de culture par succession et alternance sur un même terrain (pour conserver la fertilité du sol). A l'assolement triennal correspond la jachère triennale.

**Baleinière** : embarcation utilisée pour la chasse à la baleine. Légère et pointue aux deux extrémités, elle peut progresser dans les deux sens.

**Banlieue** : territoire urbain entourant le centre-ville et ses anciens faubourgs, à vocation principalement résidentielle.

**Banquette** : replat rocheux horizontal et de forme allongée ou trottoir réservé le long du canal d'un aqueduc.

**Bassin de virement** : bassin présentant une largeur telle qu'elle permet aux bateaux de faire demi-tour.

**Bief** : dans le cas d'un canal de navigation, portion comprise entre deux écluses.

**Bourg** : petite agglomération entre ville et village.

**Bow-window** : ouvrage vitré en saillie sur une façade, formant une sorte de balcon fermé sur un ou plusieurs étages.

**Butte témoin** : fragment d'un banc rocheux résistant, isolé par l'érosion et qui témoigne de la présence, dans le passé, d'un massif plus grand.

**Caboteur** : bateau marchand qui navigue le long des côtes.

**Casemate** : local à l'épreuve des tirs d'artillerie et des attaques aériennes, employé en fortification pour loger des troupes, des ravitaillements ou des armes.

**Cénozoïque** : dernière ère géologique, qui a débuté il y a 65,5 millions d'années avant le présent. Elle était autrefois divisée en deux ères, qualifiées de tertiaire et quaternaire.

**Centre** : ancien bassin d'extraction houillère et industriel de la province du Hainaut, couvrant le sillon houiller Haine – Sambre entre les bassins du Borinage à l'ouest et de Charleroi – Basse Sambre à l'est. Il s'étend de part et d'autre de la vallée inférieure de la Haine.

**Chai** : lieu destiné à la vinification et à la conservation des vins.

**Chaland** : bateau sans pont, mais habité et destiné au transport de marchandises sur les voies d'eau navigables.

**Chapitre (cathédral)** : collège de clercs appelés chanoines, attachés à une cathédrale ou une collégiale.

**Conurbation** : ensemble formé par la juxtaposition de plusieurs unités urbaines indépendantes, mais spatialement contigües et fonctionnellement associées.

**Corbeille namuroise** : centre historique de Namur, de forme elliptique, compris entre la Sambre, la Meuse et les boulevards de ceinture au nord.

**Cordeau** : outil de construction ou de jardinage destiné à tracer des lignes droites et constitué d'une cordelette tendue entre deux piquets. Une rue tracée au cordeau désigne une rue parfaitement rectiligne.

**Coron** : groupe de maisons similaires, notamment construites pour les ouvriers des charbonnages du nord de la France et de la Belgique.

**Cottage (style)** : style architectural, en vogue de la fin du 19<sup>e</sup> siècle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle, qui s'inspire de l'architecture rurale et particulièrement des « cottages » anglais. Il se caractérise notamment par l'emploi d'éléments de bois ou de faux bois (colombages, garde-corps...) et par des toitures aux formes pittoresques.

**Darse** : bassin abrité aménagé parallèlement à la voie d'eau.

**Démergement** : construction de stations de pompage et de canalisations destinées à évacuer vers les eaux de surface les eaux d'égouts publics des zones où le sol s'est affaissé suite à l'exploitation minière, pour éviter des inondations de caves et de rez-de-chaussée lors de pluies intenses et de crues de rivières. Ces ouvrages équipent la vallée de la Meuse à Liège, de la Sambre à Charleroi et de la Haine dans le borinage. Terme technique de l'exploitation des mines (évacuer les eaux) qui est passé dans le langage administratif et officiel après les inondations de 1925-1926.

**Dinanderie** : art médiéval de la fonte du laiton, pratiqué surtout à Dinant et dans la vallée de la Meuse. Le terme désigne également les objets fabriqués selon ce procédé.

**Economie présentielle** : économie basée sur la population réellement présente sur un territoire et qui peut donc varier rapidement, notamment par la pratique du tourisme.

**Ensemble paysager** : regroupement de territoires paysagers selon une classification de type géographique. Ces ensembles font écho aux grandes différenciations paysagères de la Wallonie issues de la combinaison des substrats géologiques, formes principales de relief, niveaux d'altitude et types de sols qui, par leur influence sur les occupations naturelles et humaines du sol, sont des éléments déterminants dans la morphologie d'un paysage.

**Epoque moderne** : époque traditionnellement comprise entre la fin du Moyen Âge (milieu – fin du 15<sup>e</sup> siècle) et le début de l'époque contemporaine (fin du 18<sup>e</sup> siècle – début du 19<sup>e</sup> siècle).

**Equivalent-habitant** : notion théorique, établie sur base d'un grand nombre de mesures, qui exprime la charge polluante d'un effluent, quelle que soit l'origine de la pollution, par habitant et par jour.

**Essartage** : défrichement d'un terrain boisé, avec brûlis des bois inutilisables et épandage de la cendre produite, dans le dessein d'une mise en culture temporaire du terrain défriché.

**Etiage** : niveau annuel moyen des basses eaux d'un cours d'eau, à partir duquel on mesure les crues.

**Eurocorridor** : zone reliant des aires métropolitaines et caractérisées par des courants importants de déplacements et d'échanges au niveau suprarégional et international.

**Eutrophisation** : apport en excès de substances nutritives (nitrates et phosphates) dans un milieu aquatique pouvant entraîner la prolifération de végétaux aquatiques (parfois toxiques).

**Exhaure** : évacuation des eaux d'infiltration hors d'une mine ou d'une carrière, par canalisation et pompage.

**Extended gateway** : possibilité d'acheminer des conteneurs d'importation déchargés par un armateur d'un port maritime directement par barge vers un terminal intérieur sans document de transit. C'est seulement à leur arrivée au terminal intérieur que les formalités douanières sont accomplies, ce qui permet un gain de temps et d'argent.

**Faciès paysager** : subdivision d'un territoire paysager correspondant à l'expression de légères variantes paysagères.

**Fenêtre à croisée** : fenêtre divisée en croix par un ou plusieurs meneaux ou montants et un ou plusieurs croisillons.

**Gestion des paysages** : comprend les actions visant, dans une perspective de développement durable, à entretenir le paysage afin de guider et d'harmoniser les transformations induites par les évolutions sociales, économiques et environnementales (CEP [Ch. I, Art. I, e])

**Halte nautique** : infrastructure de tourisme fluviale comprenant des infrastructures d'accostage et de débarque-

ment, un accès à des services (éventuelle descente à l'eau), un dispositif d'information des visiteurs. Le stationnement pour quelques heures y est autorisé.

**Hausse** : tablier de charpente mobile servant à fermer la passe navigable d'un barrage afin de hausser le niveau des eaux.

**Houiller** : formation géologique mise en place au Paléozoïque, au cours de la période du Carbonifère. Elle est composée de couches de schiste et de grès plus ou moins riches en veines de charbon minéral (ou houille).

**Interfluve** : région située entre deux cours d'eau.

**Intrants chimiques** : engrais, produits phytosanitaires tels que herbicides, insecticides ou fongicides.

**Karstique** : relatif au karst, structure géomorphologique résultant de l'érosion hydrochimique et hydraulique de roches carbonatées, principalement calcaires.

**Laiton** : Alliage de cuivre et de zinc, dont la teneur en zinc, pour un alliage industriel, varie de 5 à 42 %.

**Mail** : large voie plantée d'arbres.

**Maisons de type Ducpétiaux** : type d'implantation des ensembles de logements ouvriers et sociaux où les logements sont réunis par quatre, les façades et les gabarits donnant l'impression d'une habitation unique.

**Marquise** : auvent vitré protégeant un quai de gare, une porte d'entrée, un perron, une devanture de magasin...

**Merlon** : partie pleine d'un parapet situé entre deux créneaux.

**Mésolithique** : période chronologiquement et culturellement intermédiaire entre le Paléolithique et le Néolithique.

**Métallurgie** : industrie de fabrication des métaux et des alliages.

**Milieu pionnier** : milieu écologique nouveau (île volcanique, zone bâtie à l'abandon...) ou récemment perturbé (coupe forestière, éboulis, glissement de terrain...), colonisé par un premier type de végétation.

**Miocène** : première époque (ou série) du Néogène (ère Cénozoïque). Elle s'étend entre 23,03 et 5,3 millions d'années avant le présent.

**Natura 2000 (site)** : zone où sont présents des habitats et des espèces que l'Europe demande de protéger. En Wallonie, 240 sites ont été sélectionnés, pour une surface de 221 000 hectares (13 % du territoire).

**Nef (église)** : salle de plan allongé comprise entre la façade principale ou le narthex (portique interne ménagé à l'entrée de l'édifice) et la croisée du transept (salle transversale qui coupe l'axe de l'église, entre la nef et le chœur, donnant au plan de l'édifice la forme d'une croix).

**Normalisation d'un cours d'eau** : aménagement d'une rivière en fonction de caractéristiques déterminées par des opérations mathématiques (pente de fond, sections transversales, sections mouillées, profil des talus, etc.).

**Noüe** : en hydrologie, fossé herbeux, d'origine naturelle ou aménagée par l'homme, qui remplit un rôle de zone tampon pour les eaux de ruissellement.

**Oligocène** : dernière époque (ou série) du Paléogène (ère Cénozoïque). Elle s'étend entre 33,9 et 23,03 millions d'années avant le présent.

**Openfield** : système traditionnel de champs ouverts caractérisés par une habitation strictement groupée au centre des terres agricoles vouées à la polyculture céréalière gérée selon une organisation collective et couronnées de bois communautaires.

**Ouvrage bastionné** : type de fortification développé à partir du 16<sup>e</sup> siècle suite aux progrès de l'artillerie. Il est constitué d'un large talus de terre appuyé sur le mur intérieur du fossé (l'escarpe) et qui forme une plate-forme (la banquette) où est disposé le plus gros de l'artillerie de

la place forte. Les tours sont constituées de bastions, plates-formes à canons de plan polygonal qui offrent une saillie très prononcée en avant du mur d'enceinte.

**Paléozoïque** : ère géologique, autrefois appelée ère primaire, qui s'étend entre 542 et 251 millions d'années avant le présent.

**Palissage** : appui, support servant à fixer les branches d'un arbre fruitier, d'un arbrisseau.

**Paysage** : partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (CEP).

**Périurbain** : qualifie l'espace qui est autour de la ville mais appartient à la ville par ses activités et les modes de vie de ses habitants, y compris leurs loisirs.

**Perré** : revêtement en pierres sèches ou en maçonnerie, destiné à renforcer un remblai, les rives d'un fleuve, les parois d'un canal, etc.

**Plaine** : surface plane ou très mollement ondulée, de basse altitude, de même niveau que le cours d'eau qui la draine, située au plus bas des reliefs environnants.

**Plan HP** : créé en 2004 et actualisé en 2013, le Plan Habitat-permanent groupe les moyens des affaires sociales, de l'aménagement du territoire et du tourisme pour tenter de trouver des solutions aux divers problèmes soulevés par la présence d'habitat permanent au sein de zones de loisirs.

**Plateau** : surface relativement plane ou ondulée, dominante par rapport à son environnement (au contraire de la plaine), pouvant être creusée par des vallées encaissées et fortement disséquées sur ses rebords. Les plateaux peuvent présenter des ondulations que l'on apprécie à l'ampleur longitudinale et verticale de l'onde. « Mollement » est utilisé pour caractériser une ondulation longue, par opposition à « serré » quand elle est courte. « Fortement » et « faiblement » sont utilisés pour caractériser l'ampleur verticale d'une onde.

**Pliocène** : deuxième époque (ou série) du Néogène (ère Cénozoïque). Elle s'étend entre 5,3 et 2,6 millions d'années avant le présent.

**Pont haubané** : variété de pont suspendu où le tablier est soutenu de manière équilibrée par des câbles fixés au sommet ou le long des pylônes.

**Port autonome** : entreprise publique ou organisme gérant une zone portuaire, doté d'une personnalité morale et bénéficiant d'une autonomie de gestion vis-à-vis de la tutelle.

**Port de plaisance** : infrastructure de tourisme fluviale comprenant des infrastructures d'accostage et de débarquement, une capitainerie, un accès à des services (sanitaire, eau, électricité, éventuelle descente à l'eau), un dispositif d'information des visiteurs. Le stationnement pour plusieurs jours ou l'amarrage permanent y est autorisé.

**Portus** : agglomération primitive dans le courant du Moyen Âge, liée dans certain cas au réseau fluvial ; quartiers dotés de quais de débarquement et d'entrepôts, dont la population a pour activité essentielle la batellerie et le négoce.

**Potale** : terme d'origine wallonne désignant une petite niche placée dans un mur ou sur un support, à l'intérieur de laquelle on plaçait une statue de saint(e), de la Vierge ou du Christ.

**Protection des paysages** : comprend les actions de conservation et de maintien des aspects significatifs ou caractéristiques d'un paysage, justifiées par sa valeur patrimoniale émanant de sa configuration naturelle et/ou de l'intervention humaine (CEP [Ch. I, Art. I, d]).

**RAVeL** : réseau autonome de voies lentes en Wallonie.

**Réaffectation** : opération visant à modifier l'affectation d'une parcelle de terrain ou d'un bâtiment notamment suite à la perte ou à l'abandon de son affectation antérieure.

**Relais nautique** : infrastructure de tourisme fluviale comprenant des infrastructures d'accostage et de débarquement, un accès à des services (sanitaire, eau, électricité, éventuelle descente à l'eau), un dispositif d'information des visiteurs. Le stationnement pour quelques jours y est autorisé.

**Réseau transeuropéen de Transport** : programme de développement d'infrastructures de transport, mis en place par l'Union européenne, visant à transformer la mosaïque de routes, voies ferrées, aéroports et canaux européens en un réseau de transport unifié, aux connexions efficaces.

**Rural** : qui relève de la campagne. Le rural intègre l'agricole et le non agricole.

**Seveso** : terme qui fait référence à l'accident industriel qui s'est produit en 1976 près de Seveso, en Italie. Celui-ci entraîna l'adoption de directives européennes, transposées dans la législation belge, qui déterminent toutes les prescriptions de sécurité et les mesures de prévention pour les entreprises à risque.

**Schéma de Développement de l'Espace Régional (SDER)** : document de nature stratégique et indicative procurant une perspective de développement territorial pour l'ensemble de la Wallonie.

**Slip-way** : plan incliné pour haler à sec des navires.

**Sole** : chacune des parties d'une terre soumise à l'assolement et à la rotation.

**Sylviculture** : ensemble des techniques visant à créer, renouveler et améliorer un peuplement forestier en anticipant, accompagnant ou orientant la croissance naturelle des arbres vers la production de bois ou de services.

**Synclinal** : pli concave au cœur duquel on observe les couches les plus récentes. Les couches s'inclinent en direction opposée de part et d'autre de la partie médiane du plissement.

**Terril** : butte constituée par l'accumulation de résidus de l'exploitation minière, composés principalement de schistes et en moindre quantités de grès. Le terme se prononce « terri » et peut également s'écrire de cette façon.

**Territoire paysager** : agrégation de plusieurs unités paysagères possédant des caractéristiques homologues ou similaires.

**Travée** : ouverture délimitée par deux supports verticaux constituant les points d'appuis principaux ou les pièces maîtresses d'une construction (piliers, colonnes...).

**Trémie** : tranchée d'accès à un passage inférieur ou à un tunnel permettant la transition entre la surface et une partie souterraine.

**Venelle** : rue étroite, souvent courte, reliant deux autres rues plus importantes.

**Vicus** : nom latin donné à une petite agglomération, désigne une notion collective pour tous les types d'implantation qui n'avaient pas le statut de ville.